

ENQUÊTE SUR LE PORTAIL SUBSTANCES CHIMIQUES DE L'INERIS

Mars 2020

Dès 2003, l'Ineris a souhaité valoriser le travail réalisé dans le cadre de sa mission d'appui sur les substances chimiques en intégrant, dans une base unique, les données physico-chimiques et écotoxicologiques utilisées dans les évaluations environnementales des risques réalisées au niveau de l'Ineris, de l'Europe et/ou de l'OCDE.

En 2009, le portail substances chimiques (PSC) a été mis en ligne. Il a permis de regrouper, pour une valorisation intégrée de nos travaux sur les substances chimiques, la base de données initiale avec d'autres productions de l'Institut, telles que les fiches de données toxicologiques et environnementales et technico-économiques.

En 2011, le directeur général de la prévention des risques et le directeur de l'eau et de la biodiversité ont adressé à l'Ineris un courrier pour souligner que les travaux à réaliser sur les substances chimiques dans le cadre de différents plans nationaux nécessitent la mise à disposition de données publiques produites, bancarisées et mises à jour par les différents acteurs compétents, et de les structurer au sein d'un outil performant dont le PSC pouvait être la base.



<https://substances.ineris.fr/fr/>

Le PSC aujourd'hui

Le PSC a pour objectif de fournir à un public averti une information détaillée sur les substances chimiques pour ce qui concerne leurs propriétés toxicologiques, écotoxicologiques, et physico-chimiques ainsi que les données technico-économiques (à savoir quels processus industriels les utilisent et les rejettent), et la réglementation applicable.

Le public visé est principalement celui des évaluateurs de risque, des administrations en lien avec les

substances chimiques, des industriels... Les informations disponibles sur le PSC sont accessibles à tous.

A ce jour, le PSC intègre trois types d'information sur les substances chimiques :

- / des informations compilées et stockées sous forme de base de données (identification, physico-chimie, toxicologie et écotoxicologie, réglementation) ;
- / des informations sous forme de fiches ou monographies ;
- / des informations régénérées lors des requêtes par moissonnage d'autres sites.

Dans les deux premiers cas, les données proviennent de travaux de l'Ineris ou de travaux produits par d'autres experts. Dans ce dernier cas, celles-ci sont récupérées des travaux d'experts français (INRS) ou étrangers (ATSDR, US EPA, etc.)

Aujourd'hui, le PSC dispose dans sa base de données de 5406 entrées substances.

Le site propose des fiches toxicologiques et environnementales (76), des fiches sur les valeurs guides environnementales et normes de qualité environnementale sur les valeurs à respecter dans le milieu eau (VGE/NQE-158), des fiches technico-économiques (FTE-90) et des fiches de seuils accidentels (83). Toutes ces fiches sont produites par l'Ineris.

Les réglementations auxquelles est soumise une substance sont disponibles sur le site PSC avec un lien vers le site <https://aida.ineris.fr/>, géré par l'Ineris. Ainsi, l'utilisateur peut aussi accéder aisément aux textes réglementaires dans lesquels chaque substance est citée.

Le PSC est référencé au niveau de l'e-chem portal de l'OCDE comme source de données sur les substances chimiques. L'e-chem portal renvoie directement sur la fiche de la substance qui a été requêtée.

Par ailleurs :

- / le PSC est aujourd'hui le seul site de diffusion des informations sur les seuils accidentels en France, suite à l'arrêt de diffusion d'informations « techniques » sur le site du MTES (depuis fin 2017) ;
- / compte tenu de la fin de l'opération RSDE, le site dédié (<https://rsde.ineris.fr/>) n'est plus actif. La

consultation des fiches technico-économiques - très utilisée par les industriels - s'intensifie sur le PSC puisqu'il sera le seul endroit où elles seront désormais mises à disposition ;

- / depuis l'arrêt du site Furetox en avril 2018 (moteur de recherche des VTR à l'usage des évaluateurs de risques, des centres anti-poisons, des bureaux d'études...), c'est aussi le seul site Internet où les valeurs toxicologiques disponibles sont rassemblées (onglet toxicologie fonctionnel depuis mai 2018 dans sa nouvelle version) ;
- / concernant les VTR, le PSC propose la méthodologie de l'Ineris sur le choix des VTR (les valeurs Anses étant choisies en priorité). L'Anses, dans une actualité du 6 avril dernier, rappelait ses missions sur l'élaboration des VTR ainsi que la manière d'y accéder sur son site mais indiquait également que « toutes les VTR de la base de données seront par ailleurs reprises dans le Portail des substances chimiques de l'Ineris : <https://substances.ineris.fr/fr/> ».

Les évolutions

Créée et mise en ligne en 2009, la plateforme informatique qui supporte le PSC doit faire peau neuve. C'est dans cette perspective que l'Ineris souhaite recueillir, via une enquête, les suggestions d'amélioration en termes de contenu, de fonctionnalités et d'ergonomie. L'enquête sera transmise par voie électronique et mise à disposition sur le PSC ainsi que sur le site Internet de l'Ineris.

Merci de diffuser largement ce message dans vos équipes afin que cet outil puisse évoluer vers une plateforme utilisable par le plus grand nombre d'acteurs concernés par les substances chimiques.